COMMUNE DE MONTREUX

COMMUNE DE MONTREUX

COMMUNICATION

DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

relative au prêt communal à la Laiterie de Brent

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 25 avril 2018, le Conseil communal de Montreux a approuvé l'octroi, par la Commune, d'un prêt de CHF 241'000.- à l'association Société villageoise de Brent et environs (ci-après la SVBE) en vue de participer au financement des travaux précités ; une donation du même montant a également été accordée (cf préavis municipal n° 06/2018, accepté avec amendements).

Un contrat de prêt en ce sens a été conclu par les parties en date du 2 avril 2019. En date des 7 mai et 15 octobre 2019, la Commune a versé la somme totale de CHF 200'000.- à la SVBE.

Le 18 janvier 2021, la SVBE a communiqué à la Commune que le montant du prêt déjà versé était finalement suffisant et qu'elle renonçait au versement des CHF 41'000.- restants, ayant trouvé une autre source de financement pour son projet, au coût par ailleurs réduit suite à l'obtention de rabais.

Le service des finances et de l'informatique a dès lors préparé une nouvelle convention de prêt basée sur un montant de CHF 200'000.- et recalculé les annuités. Ce document sera signé par M. Daniel Martin et par Mme Elisabeth Huber, respectivement Président et Trésorière de la SVBE et par la Municipalité de Montreux.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Ainsi adoptée le 12 mars 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic	La Secrétaire a.i.
L. Wehrli	F. Grec

L.S.